
SOMMAIRE

- SITUATION GENERALE DE L'ENTREPRISE
- REGIONALISATION : AUGMENTER LA PROGRAMMATION A MOYENS CONSTANTS
- MATINALES DE FRANCE BLEU : AVANCEE SUR LE DEPLOIEMENT ET ETUDE D'AUDIENCE
- ALERTE POUR RISQUE GRAVE PAR INCIDENTS REPETES SUR LE SITE DE LA FABRIQUE DE BORDEAUX
- ECONOMIE ET STRUCTURES
- PROJET DE CHARTE DE TELEPHONIE MOBILE
- TRANSFORMATION DU CIORTF EN CASCIE
- VIE DU CSE

SITUATION GENERALE DE L'ENTREPRISE

Dans ce contexte particulier, le Directeur du réseau régional François Desnoyers a donné des éléments concernant les mesures de prévention applicables au sein de nos antennes :

Le télétravail est la règle pour celles et ceux dont le métier le permet. La présence physique devient exceptionnelle. Une répartition des ordinateurs et outils est nécessaire, indique la direction. Il est possible de récupérer le matériel sur son lieu de travail, emmener son ordi et son écran et faire installer un câble Ethernet à domicile. Il est possible d'utiliser un taxi pour emmener le matériel. Le Directeur précise qu'un accompagnement doit être fait si possible au quotidien. Il faut se préoccuper dit-il de ce que deviennent individuellement les salariés.

Les élus demandent de réunir rapidement la **commission santé** car le Plan de Continuité de

l'Activité (PCA) va évoluer. En effet, quid des absences autorisées payées, des RPS galopants ? Comment va-t-on gérer les DGI, les risques graves, etc. ?

La direction informe qu'elle va **affiner les conditions d'exercice des activités**. Elle indique que les tournages sont permis sur la voie publique. S'agissant du montage en télétravail, la direction indique que le problème informatique, technique et de sécurité notamment de la transmission seront examinés.

La direction assure vouloir **maintenir le plus haut niveau d'activité possible tout en respectant les règles sanitaires et la santé des salariés**.

En revanche, les formations à l'**Université de FTV** à Paris sont suspendues.

La direction ne souhaite pas recourir au **JT grande région** ni procéder à la fermeture des locales à ce stade ! Elle précise qu'au-delà des mesures barrières, des fermetures sont possibles si un salarié est positif ou qu'il existe des cas contact.

D'une façon générale, tant que le potentiel humain sera suffisant, il n'y aura pas de « dégradation » de l'offre. Et de préciser que si une dégradation devait avoir lieu, cela se ferait

par étapes liées aux obligations du confinement avec des JT écourtés, et avec une circulation des sujets.

Concernant les déplacements, des attestations sont distribuées comme au premier épisode de confinement. Circulation possible pour les cartes de presse mais attention, l'attestation de l'employeur peut être demandée en plus. A noter que **les déplacements interrégions** sont possibles.

REGIONALISATION : AUGMENTER LA PROGRAMMATION A MOYENS CONSTANTS

La direction a affirmé que la trajectoire de la **régionalisation** est un mouvement de fond qui ne se fera pas du jour au lendemain. L'intention est « *d'inverser le modèle de France•3* » en créant un média global de proximité Tv, radio, web dans des tranches qui s'élargissent afin d'avoir à terme une télévision régionale à décrochage national. « *Cela induit une réorganisation structurelle dans les métiers, les moyens, la méthode* », poursuit la direction.

Pour démarrer, **une nouvelle tranche de 20 minutes** (servitudes incluses, soit 13 minutes de production au total) est programmée à 18h30 à partir du 4 janvier initialement. Car cette date a été repoussée au lundi 25 janvier afin que les équipes soient opérationnelles. La direction n'exclut pas un nouveau report si besoin car chaque région doit pouvoir avancer selon ses projets et ses moyens. Ces derniers ne sont pas extensibles a martelé la direction.

Il s'agit « *d'un créneau grande région qui permette d'appréhender la proximité différemment par du « journalisme de solution » (info service) en essayant de nouvelles écritures* ». Tout cela produit en interne ! (sans Eden ou Konbini).

Pour **Force Ouvrière**, il est très important de proposer un produit de qualité afin que le téléspectateur soit au rendez-vous. **FO alerte également sur la concurrence accrue des chaînes de télévisions privées**. Ces dernières dénoncent le fait que **France•3** n'accomplit plus son travail de **télévision régionale de proximité** et exigent que la redevance leur soit accordée.

Par ailleurs, les élus ont dénoncé l'impréparation de cette nouvelle tranche avec des ateliers disparates ou pas d'atelier du tout selon les régions. Des régions en outre diversement dotées en effectifs pour lesquelles il est demandé un diagnostic afin de mieux répartir les forces vives entre les antennes.

MATINALES DE FRANCE BLEU : AVANCEE SUR LE DEPLOIEMENT ET ETUDE D'AUDIENCE

L'expérience de diffusion **des matinales de France Bleu** sur la tranche 7h/8h40 se poursuit. A ce jour, 9 matinales sont visibles sur **France•3** (Lille, Paris, Quimper, Guéret, Saint Etienne,

Bordeaux, Toulouse, Aix en Provence, Nice), il y en aura 12 à la fin de l'année (Laval, Strasbourg, Limoges), 16 en 2021 (Amiens, Rouen, Reims, Le Mans, Nantes, Tours, Dijon,

Montbéliard, Besançon, Poitiers, La Rochelle, Grenoble, Valence, Perpignan, Avignon, Ajaccio) et 28 pour la fin 2021.

Concernant l'audience, la direction a montré des chiffres similaires à l'époque où **France•3** diffusait des programmes jeunesse.

Force Ouvrière fait remarquer qu'on ne peut pas raisonner en audience cumulée quand on parle de télévision. En effet, pour rappel, l'audience cumulée est l'audience destinée normalement en radio qui comptabilise les passages mêmes très courts. En effet, il suffit de zapper quelques secondes pour que cela soit pris en compte dans

l'audience. Or ce n'est pas le cas avec le système AUDIMAT. Avec 0,5, 1 ou 2 points d'audience pour ces créneaux de radio filmée le matin, cela pourrait nous être reproché par la tutelle.

La direction ne récuse pas le fait que ce soit de la radio filmée. Selon elle, *cela a le mérite d'exister. Au-delà de l'audience, nous faisons le choix de rendre visible la radio*, dit-elle. Plus vite nous aurons l'organisation, les outils pour différencier les offres, plus vite on ira vers ces grandes offres télévisuelles. Une amplification de coopération avec **Radio Bleu** devrait avoir lieu à partir de janvier conformément à l'arrivée des nouvelles antennes.

ALERTE POUR RISQUE GRAVE PAR INCIDENTS REPETES SUR LE SITE DE LA FABRIQUE DE BORDEAUX

Suite à une alerte donnée par les élus et le personnel, la direction indique prendre au sérieux la situation. Elle s'est rendue sur le site pour apprécier le ressenti qui nécessite un accompagnement des salariés.

Une réunion avec les RP a soulevé certaines incompréhensions notamment le fait que ces derniers ne voulaient pas déclencher un **DGI**. Des situations ont été évoquées et la direction s'est engagée à **une enquête conjointe**.

En effet, le constat est préoccupant : pleurs, boule au ventre en arrivant au travail, relation distendue, réponse tardive, abandon de la hiérarchie, forte charge mentale, inquiétude par rapport à l'avenir de **Fab Lab** (le laboratoire de fabrication), des postes vacants en post-production non remplacés (3), des contrats dans le privé faute de personnel, une perte de sens au travail, un matériel obsolète. Les élus et salariés s'interrogent sur une éventuelle condamnation du site ... Certains salariés veulent quitter l'entreprise.

La direction ne conteste pas les ressentis et dément une volonté de fermer Bordeaux. Il reste des postes à pourvoir sur le site. La direction explique qu'elle n'a pas encore les profils requis et qu'elle a recours à

l'intermittence à chaque fois que cela est possible.

La **post-production** va être renouvelée. La direction a conscience que le montage à distance se fait avec un matériel vétuste et qu'ajouté aux contraintes techniques et une mauvaise gestion du réseau, cela crée une situation stressante. La direction a indiqué que le matériel était en cours de livraison.

Concernant Fab Lab, (dont il n'existe pas de directeur à Paris), une réunion a eu lieu en juillet et une autre devait se tenir en septembre mais ajournée à cause de la pandémie.

S'agissant de la dernière fiction tournée à Bordeaux, l'expérience n'a pas été concluante. Le tournage décidé tardivement en raison du Covid a été compliqué, sans doute à cause d'un manque d'anticipation selon la direction ...

Les élus pointent la **répétition des incidents**, avec l'arrêt d'un cadre technique à cause d'un surinvestissement. *Par qui a-t-il été accompagné ? Comment se fait le suivi ?*, interrogent les élus qui rappellent le **dispositif**

QVT à déployer en pareille situation. Une situation déjà ancienne, diagnostiquée à travers une expertise qui n'a pas trouvé d'écho.

La direction promet des réponses rapides à travers des groupes de réflexion.

La DRH ajoute faire appel à une aide externe, un « **facilitateur** » pour faire émerger des solutions dans les réunions et qui sera tuteur dans cette démarche.

Concernant le **plan de charge de la Fabrique**, il sera validé début décembre et intégré Bordeaux en fonction de ses moyens. Il sera communiqué par les cadres de proximité et des webinaires.

Le volume d'activité se fait par zone géographique (Sud et Nord), idem pour la post-production : 21 fictions traditionnelles et des fictions numériques sont prévues.

La direction précise que l'encadrement se fait sur place et à distance pour les salariés de

production et post-production. *L'objet de la réforme est de rationaliser le niveau d'encadrement qui n'est pas différent ailleurs dit-elle.*

Enfin, s'agissant du comblement des postes vacants, le DRH indique que les intermittents actuellement en place n'ont pas forcément envie d'être permanentisés pour des raisons financières ou autre. Il ajoute que tout nouveau poste est rattaché à paris.

Les élus s'interrogent sur le fait que des collègues de Marseille viennent travailler à Bordeaux.

La direction indique que pour l'activité sédentaire, les salariés peuvent se déplacer volontairement. Par contre, pour les activités de tournage (vidéo mobile, équipe légère, fiction...) la mobilité est imposée avec des compromis sur les missions de longue durée.

ECONOMIE ET STRUCTURES

Les dépenses

Onze éditions régionales, pas de locales et aucun programme régional pendant plus de deux mois. **La pandémie a bouleversé les antennes et les comptes au premier semestre.** Résultat une économie de 21,1M d'euros sur la période, soit 9,4 % du budget global. Cet écart est dû à une forte baisse de la masse salariale et à un retard sur le recours aux moyens de la Fabrique. Cette économie devrait compenser le net recul des rentrées publicitaires sur toutes les chaînes.

La **baisse de la masse salariale** est due à une perte d'ETP sur le réseau (137 au total), essentiellement des contrats CDD impactés par la baisse d'activité. Egalement en cause les départs RCC non remplacés, une diminution des heures supplémentaires, les absences pour garde d'enfant payées par la sécurité sociale, les grèves au début de l'année et l'absence de recrutements en remplacement des départs RCC.

Sur **la question des congés**, la DRH indique qu'un rattrapage de consommation a été fait

pour écluser les congés restants. Elle ajoute qu'elle a permis le déblocage des plafonds des 80 et 120 jours pour permettre un recours plus important aux CDD afin de répondre à ces problématiques de congés payés.

Concernant les dépenses hors personnel, une économie de 12 M d'euros est constatée liée à la chute du recours aux prestations de la Fabrique qui se sont arrêtées. Les frais de missions sont en chute libre au premier trimestre (2,9 M au lieu de 5,1 M d'euros).

Si les frais d'entretien et de maintenance liés au Covid sont pris en charge en central, les autres frais (plexiglas, gels sont payés par le réseau, soit un surcoût de 900 000 euros).

Concernant la production, le financement des documentaires et très en retard (1/3 du budget engagé).

Les investissements ont été stoppés (2,5 M sur 16 M prévus).

L'immobilier s'est arrêté. Le nouveau bâtiment de Poitiers sera livré à la fin de l'année au lieu de septembre. Idem pour la restructuration à Rennes et la prochaine arrivée de l'INA et de France Bleu. Retard également pour les infrastructures des nouvelles régies à Caen et Reims dont l'investissement immobilier se monte à 300 000 euros pour chaque régie. Mise en sommeil du **projet Mozar** à Rouen notamment.

Le **NRCS** et les équipements de mixage Fairlight ont été reportés au 2e semestre et à 2021.

Seuls **Mona Lisa, Imédia, Aviwest et l'infographie** sont au niveau des investissements prévus.

A Rouen, l'ancien bâtiment a trouvé acquéreur. En attendant la transaction, les frais de gardiennage et d'entretien sont à la charge de la Normandie, soit 20 000 euros par mois.

Selon la direction financière, les moyens vont baisser. Il faut donc réussir à être plus efficaces avec moins de moyens. Il faut dit-elle redéployer nos moyens là où cela est nécessaire avec des façons de faire différentes.

Les recettes et les parrainages

La publicité s'est effondrée au cours du 1er semestre. Avec le parrainage cela fait - 3,6M d'euros dans les comptes, une catastrophe selon la direction. Si le **Tour de France** et **Roland Garros** ont permis de

renflouer un peu les caisses du national (qui accuse tout de même une perte de 10 M d'euros), rien dans **les grilles régionales** n'a permis de compenser le déficit.

COM régionaux

Seules 3 régions ont signé des COM : La Bretagne, Centre Val de Loire et la Nouvelle Aquitaine. Toutes les régions accusent un retard de paiement plus ou moins importants : 140.000€ par exemple pour la Bretagne mais la direction n'a pas d'inquiétude sur la

régularisation. Les Pays de la Loire n'ont pas encore renouvelé le leur. Discussions rompues en Bourgogne Franche Comté et en Occitanie. Les directions régionales cherchent d'autres formes de financement mais les règles européennes limitent les possibilités.

PROJET DE CHARTE DE TELEPHONIE MOBILE

Dans le cadre du projet « **Digital pour tous** », chaque salarié devrait être doté d'un smartphone à l'horizon 2021, Outremer compris. Une charte sera annexée au règlement intérieur afin d'informer les salariés des conditions d'utilisation du smartphone et précisera les droits et devoirs de chacun, en particulier la responsabilité, la RGPD, les règles de sécurité et de confidentialité. L'objectif est de développer la culture numérique pour tous, d'avoir accès de façon équitable au système informatique de l'entreprise, aux applications

de gestion de congés, d'annuaire, etc.

Cette politique répond à une forte demande. Aujourd'hui 45 % des salariés dispose d'un smartphone.

Les élus ont fait parvenir à la direction une analyse juridique du projet avec des préconisations à laquelle la direction doit répondre par écrit au CSE central.

La question de la nature des applications et de la protection des données, notamment des journalistes, se pose. La direction indique que les applications figurants dans les stores sont téléchargeables. Elle rappelle que le piratage

est puni par la loi et que des informations peuvent être transmises à la police sur commission rogatoire. Concernant la protection des données des journalistes, la direction a pris note de cette demande.

TRANSFORMATION DU CI-ORTF EN CASCIE

A la demande de FO et afin d'assurer une pluralité syndicale, le CSE a voté un mandat au secrétaire et à la trésorière adjointe afin de le représenter dans les négociations de

constitution du futur CASCIE (Comité des Activités Sociales et Culturelles Interentreprises des ex-organismes de Radio et de Télévision Français).

VIE DU CSE

Fabienne Labigne, membre de la commission antennes et programmes a été remplacée par Christophe Porro.

Un rapport d'enquête est en cours à La Fabrique de Bordeaux. La commission des MIFs se tiendra après sa restitution.

Une attestation de déplacement pour les élus peut leur être remise par la RH à leur demande.

La DRH indique que les congés non pris ne sont pas monétisables. Les RTT employeurs doivent être planifiées avant la fin de l'année.

Prochain CSE réseau les 26 et 27 novembre

En raison de la situation sanitaire et du reconfinement, le calendrier pourrait être modifié et donner lieu à de nouvelles réunions plus rapprochées

Elus FO au CSE Réseau :

Titulaires :

Véronique Chazaud – Grégory Hen – François Ormain – Laurence Romet – Eric Vial
Roya Moradpour (Représentante Syndicale)

Suppléants :

Bruno Demange – Fiona Gruau – Claire Lebret – Henri Weiken